

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Méthodologie du travail social 3			
Code	SOAS3B28AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be) Mohamed ESSANNARHI (mohamed.essannarhi@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose des outils permettant à l'étudiant de construire une démarche méthodologique adaptée aux contextes et besoins spécifiques des usagers.

Adaptée aux particularités de l'individu, du groupe et du communautaire, cette démarche invite l'étudiant à adopter une posture réflexive en interrogeant les pratiques de l'assistant social du point de vue de leurs significations et de leurs effets.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l’agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s’inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d’élaborer un processus d’intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D’INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d’intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d’intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l’autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d’intervention
 - 6.6 Clôturer l’intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d’aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d’acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l’innovation**
- 8.1 Valoriser l’engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s’y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d’émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- II. Elaborer un processus global d’intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l’évolution des situations et de leur contexte en s’appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- IV. Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B28ASC	Travail social individualisé 3	24 h / 2 C
SOAS3B28ASD	Travail social de groupe 3	24 h / 2 C
SOAS3B28ASE	Initiation à la négociation	24 h / 2 C
SOAS3B28ASF	Activités de soutien volet B	6 h / 0 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B28ASG	Méthodologie intégrée du travail social	48 h / 4 C
SOAS3B28ASH	Intervention systémique en travail social	30 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B28ASI	Méthodologie intégrée du travail social	48 h / 4 C
SOAS3B28ASJ	Intervention systémique en travail social	30 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B28ASA	Méthodologie du travail social et supervisions collectives	60 h / 5 C
SOAS3B28ASB	Approche systémique des situations sociales	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B28ASC	Travail social individualisé 3	20
SOAS3B28ASD	Travail social de groupe 3	20
SOAS3B28ASE	Initiation à la négociation	20
SOAS3B28ASF	Activités de soutien volet B	-

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B28ASG	Méthodologie intégrée du travail social	40
SOAS3B28ASH	Intervention systémique en travail social	20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B28ASI	Méthodologie intégrée du travail social	40
SOAS3B28ASJ	Intervention systémique en travail social	20

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B28ASA	Méthodologie du travail social et supervisions collectives	50
SOAS3B28ASB	Approche systémique des situations sociales	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 3.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie du travail social et supervisions collectives			
Code	11_SOAS3B28ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be) Mohamed ESSANNARHI (mohamed.essannarhi@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de Méthodologie du Travail social et Supervisions collectives articule des séances de supervisions collectives à des séances de cours de méthodologie. Dans les faits, ces deux « activités » se chevauchent dans un même espace-temps. La méthodologie met en lumière des repères théoriques ; les supervisions collectives mettent ces repères en débat dans le groupe à partir de situations et de questions soulevées par les étudiant-e-s dans le cadre de leur intervention sociale.

Les objectifs du cours sont :

- **S'approprier des repères autour du processus d'intervention et développer une lecture critique de ceux-ci.**
Et en particulier, développer un savoir et un savoir-faire critique du processus d'intervention sociale.
- **S'approprier des outils et développer une lecture critique de ceux-ci.**
Et en particulier, expérimenter la démarche méthodologique, déconstruction et reconstruction de la démarche.
- **Prendre distance par rapport aux pratiques du travail social et réfléchir à son implication dans celles-ci.**
Et en particulier, se positionner professionnellement : fonder un positionnement et dans le même temps le remettre en question ; choisir de défendre certaines pratiques de travail social.
- **Construire collectivement des savoirs.**
- **S'ouvrir sur le contexte social.**
- **Réfléchir au sens et aux enjeux du travail social.**

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Construire une analyse critique d'une situation sociale à ses différents niveaux.
2. Articuler et exploiter les outils d'intervention sociale et/ou d'analyse de celle-ci.
3. Identifier les acteurs, les enjeux du travail social et les contextes socio-culturels
4. Construire un positionnement professionnel.
5. Poser un regard méthodologique sur les particularités des situations sociales.
6. Se positionner et de se mobiliser en tant qu'acteur de changement social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La démarche méthodologique (analyse, diagnostic, projet d'action, mobilisation, mise en œuvre, évaluation et réajustement).
- Les questions relatives à la mise en œuvre du processus d'intervention sociale.
- Des apports en termes d'outils et de grilles de lecture (analyse institutionnelle et organisationnelle, différents courants d'idées...).
- Les questions éthiques, déontologiques et de positionnement professionnel.
- Les questions liées au contexte socio-politique de l'intervention sociale.
- La gestion collective du stage et les exigences liées à la formation (notamment travaux demandés dans le cadre de la pratique professionnelle, contrat etc.).

Démarches d'apprentissage

1. Participer, s'impliquer, alimenter une démarche de co-construction des savoirs et faire preuve d'intelligence collective.
2. Se confronter aux réalités professionnelles et institutionnelles.
3. L'activité prend appui sur les situations concrètes rencontrées par les étudiant-e-s dans leur stage. C'est un lieu ouvert aux questions rencontrées par les étudiants dans le cadre de leur pratique.
4. L'activité prend la forme d'une construction collective, basée sur les échanges, favorisant l'interpellation et la prise de recul.
5. Elle s'appuie sur des supports diversifiés : mises en situation, jeux de rôle, rencontres de professionnels et de témoins des réalités sociales, visites de lieux significatifs (institutions, projets...), participation à des journées d'étude, interventions...

Dispositifs d'aide à la réussite

Le fait que le cours se donne en groupes d'une quinzaine d'étudiant-e-s favorise la solidarité entre les étudiant-e-s et l'attention à chacun-e.

Ouvrages de référence

Chaque MFP communiquera, dans le cadre de son cours, les ouvrages de références qui sont les siens.

Supports

De façon générale et non exhaustive, les supports utilisés sont : pratiques de terrain, portefeuille de lecture, rencontres avec des intervenant-e-s (internes et externes), visites institutionnelles, participation à des conférences, des expositions...

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session :

Les critères d'évaluation se traduisent dans la capacité de l'étudiant-e à rencontrer les objectifs et les contenus de formation, en particulier à travers :

- la participation et l'implication de l'étudiant-e dans la dynamique du groupe ;
- la capacité d'argumenter le choix du positionnement professionnel ;
- la capacité d'apporter sa contribution personnelle à la réflexion du groupe ;
- la régularité dans les présences ;
- la qualité des animations et des présentations.

Chaque MFP communiquera par écrit à son groupe d'étudiant-e-s :

- les modalités et critères pour l'évaluation
- les modalités et consignes spécifiques pour la réalisation des travaux
- la part relative des notes de participation, travaux et éventuel examen écrit

2e session :

De même, en cas d'ajournement à l'évaluation de septembre, les modalités, consignes et parties de l'évaluation à représenter seront spécifiées par le MFP.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche systémique des situations sociales			
Code	11_SOAS3B28ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours favorise une approche globale et complexe de toutes situations sociales que l'étudiant-e, futur-e assistant-e social-e, sera amené-e à rencontrer dans la cadre de sa pratique professionnelle.

Le cours d'Approche systémique des situations sociales est proposé à tous les étudiant-e-s pour appréhender par les concepts de base et les principes d'analyse de l'approche systémique, une capacité de lecture des situations sociales circulaire et complexe tant autour de situations individuelles, familiales, qu'organisationnelles ou collectives.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- lire des situations sociales de manière globale, circulaire, complexe en s'appuyant sur les concepts de base de l'approche systémique.
La lecture de ces situations se fait à partir de :
 - portes d'entrée différentes : individuelles, familiales, organisationnelles, collectives, communautaires, par exemple.
 - niveaux différents et interdépendants d'appréhension de la réalité : microsocial, méso-social, macrosocial.
- mobiliser des principes d'analyse et d'action qui découlent de l'approche systémique dont, notamment, la capacité à inventer, à sortir du cadre pour s'appuyer sur les savoirs, les capacités individuelles et collectives des populations à produire les changements qui les concernent.
- faire preuve de distanciation critique par rapport au paradigme systémique et, partant, de manière plus générale, de réflexion épistémologique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans un premier temps (en grand groupe) : transmettre les notions de base et les situer dans le contexte, notamment historique, dans lequel elles sont apparues ainsi que dans les théories qui les fondent.

-> Le travail de ces notions s'appuie sur les situations vécues par les étudiant-e-s mais aussi sur des liens faits, en partie, avec d'autres cours qui constituent l'axe 3 « Analyse globale des populations du travail social ».

Dans un second temps (en sous-groupes) : s'entraîner pratiquement à lire la réalité de manière systémique et à co-construire progressivement des principes d'analyse.

-> Cette démarche prend appui sur des situations sociales concrètes amenées par les étudiant-e-s et, entre autres, sur des interventions de personnes extérieures pratiquant l'approche systémique.

Dans un troisième temps (en grand groupe) : mettre en commun les questions et réflexions accumulées, particulièrement dans le second temps et en construire une synthèse.

Démarches d'apprentissage

- Alternance d'apports théoriques de manière plus magistrale et de temps d'appropriation et de co-construction en ateliers et sous-groupes ;
- Approche la plus inductive possible, s'appuyant sur les expériences et connaissances des étudiant-e-s ;
- Alternance de travail en grand groupe, en atelier et en petits groupes ;
- Lectures et bibliographie qui permettent d'appréhender les concepts clés et de prendre connaissance d'expériences de travailleurs sociaux en la matière ;
- Moyens pédagogiques interactifs comme le jeu de rôle, les jeux en général, la création artistique ;
- Mise en interaction et en conjugaison constantes des savoirs des étudiant-e-s, du titulaire et des personnes ressources.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le travail en ateliers et, à l'intérieur de ceux-ci, en petits groupes, s'appuyant le plus possible sur l'apprentissage par les pairs, permet l'appropriation progressive de la matière ;
- L'enseignant réalise une permanence avant l'examen pour permettre un échange sur les choix de travaux ;
- Des moments d'évaluation formative sont organisés tout au long de l'activité ;
- La formule d'évaluation sommative proposée fait en sorte que travail individuel et travail en sous-groupe s'alimentent et que divers modes de langage et de « penser » puissent être employés par les étudiant-e-s, leur donnant la possibilité d'utiliser ceux qui leur conviennent le mieux pour montrer les capacités attendues.

Ouvrages de référence

Quelques ouvrages, sources auxquels le cours se réfère (voir bibliographie détaillée sur la plateforme ConnectED) :

- Amiguet, O., Julier, C. (1996). *L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques*. Genève: I.E.S. & EESP.
- Ausloos, G. (1995). *La compétence des familles. Temps, chaos, processus*. Toulouse: Erès.
- Bateson, G. (1977). *Vers une écologie de l'esprit : tome 1*. Paris: Seuil.
- Bateson, G. (1980). *Vers une écologie de l'esprit : Tome 2*. Paris: Seuil.
- von Bertalanffy, L. (1973). *Théorie générale des systèmes*. Paris: Dunod.
- Crozier, M., Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris: Seuil.
- de Rosnay, J. (1977). *Le Macroscopie : vers une vision globale*. Paris: Seuil.
- Elkaim, M. (1989). *Si tu m'aimes ne m'aime pas (approche systémique et psychothérapie)*. Paris: Seuil.
- Hall, E.T. (1978). *La dimension cachée*. Paris: Seuil.
- Lemoigne, J.-L. (1977). *La théorie du système général : théorie de la modélisation*. Paris: PUF.
- Morin, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris: E.S.F.
- Morin, E. (1981). *La méthode I : la nature de la nature*. Paris: Seuil.
- Morin, E. (1985). *La méthode II : la vie de la vie*. Paris: Seuil.
- Morin, E. (1992). *La méthode III : la connaissance de la connaissance. Anthropologie de la connaissance*. Paris: Seuil.
- Morin, E. (1995). *La méthode IV : Les Idées*. Paris: Seuil.
- Watlawick, P., Helmick-Beavin, J., & Jackson, D. (1979). *Une logique de la communication*. Paris: Seuil.

Supports

Des supports variés viennent alimenter le cours : consultation de sites internet, projection de vidéos et films, rencontre de personnes-ressources, méthodologie des « objets flottants », utilisation de cartes mentales, divers supports artistiques, notamment ceux produits par les étudiant-e-s dans le cadre du processus d'élaboration de la présentation de l'examen.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Une évaluation sommative sera réalisée à la session de juin.

Des groupes d'étudiant-e-s (groupes de 5) créeront un support de leur choix exprimant de manière synthétique le chemin parcouru, les éléments travaillés et la conception du travail social construite pendant le cours.

Ce support collectif, **alimenté par les supports individuels des membres du sous-groupe**, peut être réalisé en version texte, de manière "classique", mais peut aussi faire l'objet d'une création artistique (dans ce cas, au besoin, il faut un petit texte d'explication du support).

Le support collectif et les supports individuels seront remis lors de l'examen oral mais seul le support collectif en fait l'objet.

Support individuel : 25% de la note globale

Support collectif : 75% de la note globale (37,5% pour la qualité du support + 37,5% pour la présentation)

2ème session

Deux cas de figure :

- Echec pour l'ensemble du sous-groupe : remédiation collective du travail et présentation orale du travail par le sous-groupe.
- Echec individuel : remédiation individuelle du travail et présentation orale du travail par l'étudiant-e.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

-

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).